

QUEL AVENIR HABITÉ POUR LES GRANDS «VIDES» ? LE CAUSSE MÉJEAN COMME UN LABORATOIRE DE L'HYPER-RURALITÉ ¹

ruralité, habitat, insularité, adaptation, héritage

Au sein du plus grand ensemble karstique d'Europe, le Causse Méjean émerge à environ 1000 m d'altitude, fracturé par les gorges du Tarn et de la Jonte. En marge du département le moins peuplé de France, il en est probablement la portion avec la plus faible densité : 1,4 habitants par km² (450 personnes sur 330km²). Pour autant, et malgré des conditions de vie difficiles, l'occupation humaine y est millénaire. Drailles et clapas témoignent d'une activité agropastorale très ancienne et ont contribué, en 2011, à inscrire le territoire des Causses et Cévennes sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Si l'ancrage culturel est manifeste, le Méjean est aussi une terre scientifique et un paysage productif fortement lié à l'élevage ovin. Enfin, ses étendues «lunaires» attirent de nombreux visiteurs pour des activités de loisirs en plein air.

Aujourd'hui, le Causse reste bien préservé, dynamique et exemplaire sur certains sujets, mais demeure isolé physiquement, à l'écart des centres de décision, des facilités de communication et de l'intérêt du «grand nombre». Je me questionne sur son avenir habité, sur les répercussions qu'auront les changements climatiques, énergétiques, environnementaux ou économiques sur un territoire comme celui-ci. J'imagine que ces réflexions pourront trouver un auditoire chez les habitants et acteurs du Causse Méjean ainsi que, par extension, chez tous les témoins de ces lieux reculés qui s'inquiètent comme moi de leur avenir. J'envisage donc une étude transversale touchant à plusieurs domaines :

- À l'image des territoires voisins plus avancés en terme d'urbanisation, et en raison d'une défaillance en règlements d'urbanisme, quelques constructions génériques voient le jour. Nous pouvons attribuer les changements des modes d'habiter à une volonté de modernisation et de confort, l'arrivée de nouvelles populations exigeantes souvent saisonnières ou un manque d'accompagnement des projets. Afin de conserver l'état de préservation remarquable, il est essentiel d'anticiper, dans les formes urbaines, un mode d'habitat plus proche de son héritage. Cela revient à réfléchir sur l'organisation des pôles habités et de leurs relations au terrain.

- Les formes du paysage sont intimement liées au modèle agricole qui s'y développe. L'agropastoralisme ne semble pas, en l'état, adapté aux défis économiques (forte dépendance aux subventions), sociétaux (réapparition progressive du loup, réduction de la consommation de viande) ou climatiques (impact des sécheresses sur la quantité des fourrages). Que deviendront ces grands espaces de plus en plus difficilement maintenus ouverts ?

- À l'avenir, comment envisage-t-on les déplacements, les relations humaines ou l'accès aux biens et services dans un si vaste territoire ? Plus largement, il sera intéressant de caractériser cet isolement, les problèmes qu'il engendre, ses avantages et l'imaginaire qu'il produit.

- L'accès à l'eau est, enfin, un enjeu de taille. Alors que le Causse karstique et aride en est privé en surface, l'Aigoual voisin porte en son nom, toute la charge d'eau des épisodes cévenols. Cet oxymore naturel nous interroge sur la répartition de cette ressource vitale dans un territoire de nature inhospitalière.

Poser son regard à plusieurs échelles permettra d'aborder la place du Causse Méjean dans un ensemble paysager plus vaste et d'en faire émerger ses singularités. La réponse spatiale à mes questionnements trouvera quant à elle un sens à des échelles plus fines, sur un ou plusieurs sites. Afin de faire émerger un nouveau rapport à l'héritage, je souhaite porter un regard attentif sur l'histoire et étudier les choix faits durant des millénaires pour habiter ce paysage. Il s'agirait alors de lire le patrimoine, non pas comme une manière de «faire venir» mais plutôt de *venir faire*. Cela signifie simplement de prendre l'héritage comme un prétexte pour alimenter une posture de projet. Il s'agira de puiser dans le déjà-là, les ressources locales, la tradition ou les expérimentations en cours. J'entends aussi saisir la très faible densité de population comme un avantage, celui de pouvoir discuter avec une grande partie des Causseurs et avancer collectivement sur ce sujet. Les faire réagir sur des scénarios est une idée qui me plaît ; à la fois pour explorer le champ des possibles et pour déceler les envies et les besoins des habitants. Enfin, échanger avec les acteurs opérationnels comme le Parc National des Cévennes, l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes (gestionnaire délégué de l'État pour le bien UNESCO) ou la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes (gestionnaire de l'OGS Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses) sera une étape importante dans la compréhension de la gouvernance du territoire. L'exploration des documents cadres comme le plan de gestion du bien UNESCO mettra en exergue les critères paysagers «désirables», les besoins en gestion ou en protection qu'ils requièrent ainsi que les éventuels manques.

Le Méjean peut-il devenir un laboratoire de l'*hyper-ruralité* ? Le dynamisme actuel et son contexte « extrême » peut en faire un lieu pilote, terrain d'invention en faveur de l'expérimentation et des recherches au service de territoires similaires.

1. Notion controversée issue d'un rapport parlementaire. Ce terme fait référence à 250 bassins de vie français qui présentent « un entassement de handicaps comme le vieillissement, le manque de perspectives ou l'isolement sous toutes ses formes ».
Bertrand, A. (2014) – Hyper-ruralité. Un pacte national en 6 mesures et 4 recommandations pour restaurer l'égalité républicaine. Rapport au Sénat, 74 p. [http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000475.pdf]